



ORDRE DES
PHARMACIENS
DU QUÉBEC



Actualités pharmaceutiques québécoises

Jean-François Desgagné, FOPQ

Novembre 2023

Trois chantiers majeurs



- **Plan santé**
- **PL 15**
- **Réforme du système professionnel**

Projet d'élargissement des activités professionnelles

- Projet initié en 2022 par le Ministre de la santé pour **AMÉLIORER L'ACCÈS AUX SOINS**
- Les 23 Ordres professionnels en Santé devaient proposer certains élargissements de leurs activités professionnelles
- Le ministère a ensuite priorisé certains groupes et certaines activités
- L'objectif est d'effectuer les ajustements législatifs et réglementaires en 2024

Cette démarche a causé beaucoup de mécontentement et d'incompréhension!

Nouveautés pour les pharmaciens québécois

- Statut de spécialiste pour les détenteurs de MPA et droit de prescrire
- Reconnaissance du rôle du pharmacien dans la prévention
- Possibilité d'effectuer des prélèvements nasaux et oropharyngés
- **Élimination des listes et conditions pour lesquelles le pharmacien peut initier une thérapie**
- **Élimination des limitations de temps pour les activités**

Projet « mamouth » de réforme de l'organisation du système de santé

- Création de l'Agence de santé Québec
- Création d'un poste de Directeur des affaires pharmaceutiques
- **L'Ordre a présenté un mémoire à la commission parlementaire et différents amendements**
- **Un des éléments qui nous inquiète est l'indépendance professionnelle des pharmaciens exerçant dans le réseau public**

La Loi sur le système professionnel date de 1970

- La Loi encadre la pratique des 46 Ordres professionnels au Québec
- L'objectif de cette réforme est de rétablir la confiance de la population envers le système professionnel québécois
- L'Ordre a déposé une série d'observations et de recommandations
 1. Agilité réglementaire
 2. Plus grande inclusion des patients
 3. Réforme de la gestion de la discipline
 4. Indépendance professionnelle
 5. Processus d'admission simplifié